



08.07.2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les résultats de la procédure d'orientation de l'enseignement primaire vers l'enseignement postprimaire (juillet 2008)

À la fin de l'année scolaire 2007/2008, 5076 élèves ont participé à la procédure d'orientation de l'enseignement primaire vers l'enseignement postprimaire. Les résultats après recours montrent que 40,7% des élèves ont été orientés vers l'enseignement secondaire, 52,4% vers l'enseignement secondaire technique et 6,4% vers le régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique. 0,5% des élèves redoubleront la 6^e année d'études primaire en 2008/2009.

A. L'orientation des élèves

Année	total	7e ES	7e ST	7e MO	6e
2007/08	5076	2067 40,7%	2658 52,4%	327 6,4%	24 0,5%
2006/07	4926	2061 41,8%	2528 51,3%	294 6,0%	43 0,9%
2005/06	4993	2004 40,1%	2618 52,4%	327 6,5%	44 0,9%
2004/05	4623	1975 42,7%	2319 50,2%	295 6,4%	34 0,7%
2003/04	4614	1779 38,6%	2454 53,2%	337 7,3%	44 1,0%
2002/03	4571	1756 38,4%	2456 53,7%	317 6,9%	42 0,9%
2001/02	4528	1711 37,8%	2444 54,0%	351 7,8%	22 0,5%
2000/01	4311	1705 39,5%	2251 52,2%	343 8,0%	12 0,3%
1999/00	4181	1709 40,9%	2164 51,8%	302 7,2%	6 0,1%
1998/99	4143	1652 39,9%	2136 51,6%	347 8,4%	8 0,2%
1997/98	3895	1534 39,4%	2070 53,1%	283 7,3%	8 0,2%
1996/97	3950	1565 39,6%	2040 51,7%	336 8,5%	9 0,2%

ES: Enseignement secondaire
ST: Enseignement secondaire technique
MO: Régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique
6e: Redoublement de la classe de 6e

La procédure d'orientation prévoit qu'un avis d'orientation est émis par un conseil d'orientation institué pour chaque classe de 6^e année d'études, présidé par l'inspecteur d'arrondissement qui assure la coordination de toutes les opérations, et composé en outre par l'institutrice ou l'instituteur titulaires de la classe de 6^e année d'études ainsi que par un professeur de l'enseignement secondaire et un professeur ou instituteur de l'enseignement secondaire technique. Un psychologue du CPOS participe au conseil d'orientation avec voix consultative si les parents optent pour son intervention. L'avis d'orientation constitue l'élément central de la procédure.

Si les parents l'acceptent, cet avis vaut admission soit dans une classe modulaire du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique, soit dans une classe de 7^e de l'enseignement secondaire technique, soit dans une classe de 7^e de l'enseignement secondaire.

B. La concordance entre les avis des parents et l'avis de la Commission d'orientation quant à l'orientation scolaire

En 2007/2008, le conseil d'orientation a émis un avis d'orientation vers l'enseignement postprimaire concordant avec celui des parents pour 4512 élèves (88,89%) ayant participé à la procédure d'orientation : 39,1% de ces élèves ont été orientés vers une classe de 7^e de l'enseignement secondaire et 46,4% ont été orientés vers une classe de 7^e de l'enseignement secondaire technique à la fois par les parents et les conseils d'orientation. Dans 1,3% des cas, les conseils ont orienté les élèves vers une voie pédagogique plus exigeante que les parents, 9,1% des élèves ont obtenu un avis vers une voie pédagogique moins exigeante par les conseils que par les parents.

Année	Concordances			Discordances						
	c: 7e ES	c: 7e ST	c: 7e MO	c: 7e ES	c: 7e ST	c: 7e ST	c: 7e ST	c: 7e MO	c: 7e MO	c: 6e
	p: 7e ES	p: 7e ST	p: 7e MO	p: 7e ST	p: 7e MO	p: 7e ES	p: 6e	p: 7e ES	p: 7e ST	p: 7e MO
2007/08	1986 39,1%	2356 46,4%	147 2,9%	60 1,2%	5 0,1%	282 5,6%	3 0,1%	1 0,0%	174 3,4%	0 0,0%
2006/07	1975 40,1%	2268 46,1%	120 2,4%	64 1,3%	5 0,1%	247 5,0%	1 0,0%	1 0,0%	168 3,4%	0 0,0%
2005/06	1912 38,3%	2328 46,6%	137 2,7%	60 1,2%	7 0,1%	281 5,6%	1 0,0%	1 0,0%	188 3,8%	0 0,0%
2004/05	1870 40,4%	2102 45,5%	140 3,0%	67 1,4%	8 0,2%	230 5,0%		1 0,0%	140 3,0%	1 0,0%
2003/04	1699 36,8%	2232 48,4%	136 2,9%	52 1,1%	7 0,2%	217 4,7%		0 0,0%	179 3,9%	0 0,0%
2002/03	1662 36,4%	2224 48,7%	169 3,7%	61 1,3%	9 0,2%	227 5,0%		0 0,0%	139 3,0%	0 0,0%
2001/02	1642 36,3%	2213 48,9%	158 3,5%	52 1,1%	3 0,1%	210 4,6%		0 0,0%	181 4,0%	0 0,0%
2000/01	1617 37,5%	2037 47,3%	162 3,8%	71 1,6%	6 0,1%	204 4,7%		0 0,0%	174 4,0%	0 0,0%
1999/00	1622 39,2%	1952 47,2%	139 3,4%	66 1,6%	5 0,1%	200 4,8%		0 0,0%	150 3,6%	0 0,0%
1998/99	1560 38,0%	1956 47,7%	188 4,6%	77 1,9%	23 0,6%	150 3,7%		0 0,0%	146 3,6%	0 0,0%



C. Procédures de recours

Pour ce qui est des recours, on distingue deux procédures différentes :

- l'examen de recours vers l'enseignement secondaire est organisé pour les élèves qui sont orientés vers une classe de 7^e de l'enseignement secondaire technique et dont les parents souhaitent une inscription en classe de 7^e de l'enseignement secondaire.
- La commission de recours, désignée par le ministre ayant l'Éducation nationale dans ses attributions statue, après avoir entendu l'inspecteur d'arrondissement concerné, sur les cas qui lui sont soumis par les parents des élèves bénéficiant d'une orientation vers une classe modulaire du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique et demandant une admission à la classe de 7^e de l'enseignement secondaire technique.

En 2007/2008, 120 élèves se sont présentés à l'examen d'admission en 7^e de l'enseignement secondaire. 15% des candidats ont réussi l'examen et ont été admis à l'enseignement secondaire.

Année	N	nombre d'examens		total admis		total refus	
2007/08	5076	120	2,4%	18	15,0%	102	85,0%
2006/07	4924	114	2,3%	17	14,9%	97	85,1%
2005/06	4993	141	2,8%	30	21,3%	111	78,7%
2004/05	4623	129	2,8%	30	23,3%	99	76,7%
2003/04	4614	111	2,4%	26	23,4%	85	76,6%
2002/03	4571	93	2,0%	31	33,3%	62	66,7%
2001/02	4528	103	2,3%	14	13,6%	89	86,4%
2000/01	4311	95	2,2%	16	16,8%	79	83,2%
1999/00	4181	90	2,2%	17	18,9%	73	81,1%
1998/99	4143	51	1,2%	13	25,5%	38	74,5%

La commission de recours a statué sur 58 demandes ; 20,7% ont été retenues.

Année	N	nombre de recours		admissions en 7e ST		admissions en 7e MO	
2007/08	5076	58	1,1%	12	20,7%	46	79,3%
2006/07	4924	51	1,0%	10	19,6%	41	80,4%
2005/06	4993	68	1,4%	11	16,2%	57	83,8%
2004/05	4623	59	1,3%	0	0,0%	59	100,0%
2003/04	4614	51	1,1%	5	9,8%	46	90,2%
2002/03	4571	51	1,1%	6	11,8%	45	88,2%
2001/02	4528	48	1,1%	7	14,6%	41	85,4%
2000/01	4311	63	1,5%	6	9,5%	57	90,5%
1999/00	4181	32	0,8%	2	6,3%	30	93,8%
1998/99	4143	38	0,9%	3	7,9%	35	92,1%